

**PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 septembre 2024.**

Présents élus : Pascal TORRION, Maire, Michèle BETTWY, 1<sup>ère</sup> adjointe, Paulo BRIGIDA, 2<sup>ème</sup> adjoint, Frédéric CUSIN, Jean-Jacques FEVRE ,

Présents administrés : René Bettwy, Pascal Aymard, Bernadette Lovison.

La séance commence à 19h00.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers pour leur présence et souhaite explique que dorénavant pour la rédaction du compte rendu le conseil sera enregistré.

**ORDRE DU JOUR**

**1) Désignation du secrétaire de séance :**

Michele Bettwy est désignée secrétaire de séance.

**2) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent.**

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

**3) Point à rajouter à l'ordre du jour**

Bail pour le logement 17 ter d'un nouveau locataire.  
Le conseil accepte à l'unanimité.

**4) Taxes affouages 2024/2025**

Le maire refait le point pour fixer la date et le tarif des lots.  
Les résidents pourront bénéficier d'un lot par foyer.

- Aparté : concernant la législation de l'utilisation des tronçonneuses dans le cadre privé, des formations seront faites pour avoir un permis par utilisation pour l'instant rien d'obligatoire.

Après concertation :  
40€ le lot paiement en chèque à l'ordre du trésor public.  
Date d'inscription possible jusqu'au 15 octobre 2024.

- Aparté pour le paiement : aujourd'hui de moins en moins de personne possède des chéquiers, voir si possible de changer de mode de paiement soit en virement soit en espèces seule la DGFIP pourra répondre.

**5) Bail location 17 TER**

Le maire n'ayant pas de délégation pour signer le bail de location, il soumet au conseil cette demande.

Accepté à l'unanimité.

- Aparté : plus tard les délégations seront remises au vote durant le prochain conseil.

**6) Point sur les travaux :**

- Du côté du four de premillieu, la mairie mettra en place une rampe pour éviter les prochaines chutes dans l'escalier qui monte à la porte.

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 septembre 2024.

- Une réflexion s'est posée sur l'accès compliqué de la porte d'entrée de la mairie avec l'ouverture et les marches de devant.
- Aire de jeux pour enfants : étude faite, tarif entre 25 et 30 000€ pour un projet clé en main. Il faut rajouter la protection et la maintenance qui est obligatoire et annuelle.  
L'installation est pour des enfants de 3 à 7 ans maximum.  
Aussi, la localisation dans le terrain de boules est plutôt inadéquate à cause de la possibilité du bruit et du manque de place.  
Le projet est mis de côté à réfléchir en 2025.  
Piste sur de l'occasion à voir avec les communes avoisinantes.
- SSI, (système de sécurité incendie), une notice de sécurité est à remplir et à envoyer au SDIS pour instruction.  
La mairie a déjà fait les démarches mais le dossier n'est certainement pas arrivé dans le bon service c'est pourquoi elle va renvoyer le dossier pour faire passer en commission début octobre.  
Ensuite le dossier revient et il faut contacter la société pour démarrer les travaux.
- Fuite au tuyau du bac. Le tuyau ayant gelé, la fuite a été réparée par Paulo et Anthony.
- Certains conducteurs rouleraient trop vite c'est pourquoi des pochoirs « 30 » seront mis au sol pour essayer de faire ralentir ces conducteurs.

Pour aller plus loin dans l'obligation de respect des limitations de vitesse dans le village :

- o Radar pédagogique
- o Coussin ralentisseur mais possible que pour une vitesse max 25km/h et interdiction depuis 2009
- o Coussin lyonnais qui est homologué.
- o Dos-d'âne mais coût de 60 000€ par dos-d'âne
- o Plots en chicane pour ralentir comme à Cormaranche-en-Bugey
- o Chicane identique à la sortie à mettre vers le bac.

Pour info le Département est responsable des routes donc le conseil prend l'initiative de mettre des ralentisseurs, la responsabilité incombera à la mairie.

· Finalement la solution retenue serait de louer un radar pédagogique à demander avec le département. Cela permettra de quantifier les conducteurs et de calculer la vitesse de conduite.

- Un antenne relais Bouygues est en projet.  
Pour information elle sera disposée sur un terrain communal.  
L'aspect esthétique est évoqué comme nuisance.  
La mairie attend le contact avec la société pour permettre la mise en place sur le meilleur emplacement.
- Depuis les diagnostics faits pour l'appartement 17 bis, tous les travaux sont réalisés hormis l'électricité qui vient mardi prochain.  
Après validation des diagnostics, la mairie mettra en location les deux appartements rapidement.
- PATA, la société Colas est venue pour voir la dégradation des routes pour faire boucher les trous et envisager l'année prochaine de refaire entièrement les portions de routes très abimées. Le devis va arriver la semaine prochaine. Les travaux à faire au mois de septembre avant les gelés. Les tampons du réseau d'eau vont être changés en même temps la société colas se rapproche d'HBA.
- Elagage des chemins : la période interdite pour l'élagage étant passée la mairie peut programmer les travaux. A voir quels sont les chemins à faire sur Prémillieu et Tard.  
Des devis avec plusieurs sociétés seront étudiés et aussi faire balayer après l'élagage pour les routes goudronnées.

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL  
MUNICIPAL DU 06 septembre 2024.

- Travaux sur la fruitière : Mise en place d'une barrière en bas des escaliers pour empêcher les enfants de monter dans les chambres. Demander à Anthony de la poser.  
Il faut réaliser la peinture des portes des chambres de la fruitière  
Faire venir l'électricien pour les prises à rajouter dans la cuisine.
- Travaux d'isolation extérieure des bâtiments :  
À la suite du rendez-vous avec l'agence 01 fait cette semaine. Il nous informe que les frais de dossier seraient de 40 000€ en plus des travaux à 300 000€. Ses frais sont obligatoires.  
Les travaux doivent commencer avant 2025 pour toucher les subventions du fond de concours d'HBA.  
Frédéric Cusin a discuté avec BCI. La société pourrait trouver des Maitres d'œuvre qui enclencheraient les travaux rapidement.  
La mairie a demandé à HBA et ils ne peuvent pas nous aider mais donnent les contacts avec le cdg01 qui eux-mêmes donne le contact de l'agence 01.  
Pour résumer :  
350 000€ de travaux pour isolation extérieure des 3 bâtiments municipaux avec 65% de subventions au pire des cas il reste 100 000€ environ à la charge de la mairie.  
  
La commune financièrement peut le faire.  
  
Elle doit se renseigner si le bâtiment de la cure bénéficie aussi de subventions puisque c'est un bâtiment avec des logements loués.
- La mairie fera un mariage le 28 septembre entre Eloïse et Alexandre.  
Une rencontre avec les futurs époux et témoin a été faite en mairie.  
La cérémonie est prévue à 10h30 en mairie suivie d'une cérémonie laïque devant l'église et d'un vin d'honneur au terrain de boules. La commune prête des tables et des bancs.
- Les bancs en pierre commandés sont arrivés cette semaine reste plus qu'à les installer.
- Journée citoyenne organisée par la mairie : les amis de Prémillieu participent à la journée citoyenne avec une animation musicale proposer par Jean-Jacques Fèvre la date choisie est le samedi 26 octobre.
- Dates des prochains conseils :                   Vendredi 25 octobre à 19h00  
  Vendredi 13 décembre à 19h00
- Spectacle de Noël, Frédéric Cusin a trouvé des spectacles qu'il faut contacter pour comparer
- Avant le début du conseil un bilan a été fait depuis le dernier compte rendu et les actions proposées ont été menées à bien.

La séance est levée à 20h35  
Prémillieu le 10 septembre 2024

Le Maire  
Pascal TORRION

La Secrétaire de séance  
Michèle Bettwy

